

4 JEUDI 19 AOUT 2021 LE PAYS

dossier

Des témoignages bouleversants

CAUCHEMAR ■ Un couple de retraités tente de faire revenir sa petite-fille née à Roanne et détenue dans le camp de Roj

Sara, emprisonnée en Syrie depuis 2019

Sara (*) est née à Roanne, le 12 août 2003. En novembre 2013, ses parents sont partis rejoindre Daech, en Syrie. Près de huit ans après, elle est détenue au camp de Roj, dans le nord-est du pays. Depuis 2019, ses grands-parents, agriculteurs dans les montagnes de l'Allier, tentent de la faire revenir en France. En vain jusqu'à présent.

Christian Verdet

Le dossier est brûlant. Tellement que l'État préfère l'ignorer, le cacher comme on dissimulerait de la poussière sous un tapis. Ce dossier sensible, c'est le retour des djihadistes français et de leur famille. En particulier celui des enfants. Près de 200 gamins croupissent encore, certains depuis des années, en Syrie. Sara, née à Roanne en 2003, est de ceux-là ; emmenée par ses parents en Syrie à l'âge de 10 ans, orpheline et veuve quasiment le même jour, Sara a « fêté » sa majorité en détention le 12 août dernier. Ses grands-parents, Jean-Marc et Monique, agriculteurs à la retraite, se battent pour la faire revenir en France.

Sara a dix ans, en 2013, quand ses parents l'emmenent en Syrie

Retour en arrière. La mère de Sara, Mathilde (*), fille de Jean-Marc et Monique, rencontre Tarik (*) dans un petit village des montagnes de l'Allier où elle a trouvé un job d'été. Lui est en vacances avec ses sœurs et sa mère. Il a 17 ans, elle la vingtaine. Ce garçon, toujours seul, intrigue la jeune femme ; elle commence à discuter avec lui, le soir, dans le gîte où elle travaille et où il est logé. Le courant passe. Ils tombent amoureux. Mais Tarik et sa famille doivent repartir à Dreux, où ils habitent.

« Ils sont restés en contact, se sont téléphoné et, un jour, elle est partie le retrouver à Paris, pour Noël. Ils ne se sont plus quittés après, raconte Monique. Elle a laissé tomber sa fac de psychologie, ils ont vécu un peu à Clermont, après. En 2002, ils se sont mariés. » Très vite, Mathilde tombe enceinte, le 12 août 2003, à Roanne, elle accouche de Sara, son premier enfant.

« Tarik était un athlète, quasi professionnel, il avait été approché pour faire partie de l'équipe de France d'athlétisme », se souvient



ATTENTION. Monique et Jean-Marc n'ont pas revu Sara (au centre sur la photo, à l'âge de 7 ans) depuis son départ avec ses parents, en novembre 2013. Elle est actuellement prisonnière au camp de Roj, contrôlé par l'administration autonome du nord et de l'est de la Syrie (AANES), une région également connue sous le nom de Rojava. PHOTO CHRISTIAN VERDET

Jean-Marc. Mais le jeune garçon cache une blessure secrète : le divorce de ses parents dont il se sent responsable car, quelques mois auparavant, il a chassé du domicile de Dreux son père violent et sous l'emprise de l'alcool. Depuis cet épisode, il s'enferme souvent seul dans sa chambre. C'est à cette période qu'il aurait rencontré la religion.

Le deuxième enfant, Mustapha (*), arrive bientôt. En 2009, la famille part s'installer au Maroc. Là-bas, Mathilde accouche de son troisième enfant. 18 mois plus tard, ils reviennent à Dreux, puis dans les montagnes de l'Allier, pas loin de chez Jean-Marc et Monique. « Tarik avait entamé une formation de maréchal-ferrant, mais il s'absentait souvent. Pour fai-

re quoi ? Pour voir qui ? », s'interroge encore Jean-Marc.

Une radicalisation par Internet

« Entre-temps, notre fille avait pris le voile et changé de prénom. J'en ai pleuré, pour moi c'était important le prénom ; ça m'a fait mal. Elle nous a bien dit qu'elle avait décidé seule de sa conversion à l'Islam. Mais si elle ne l'avait pas connu... », explique Monique, la voix chevrotante.

Pour Jean-Marc, la radicalisation de son gendre et de sa fille a été « progressive et ici, dans les montagnes de l'Allier, elle s'est faite par Internet ». Il rapporte à ce sujet un épisode sans ambiguïté : « Après avoir déchargé du foin chez lui, un copain nous

avons invités à boire une bière. Tarik a dit "je ne bois pas d'alcool", et il est sorti de la maison. Je lui ai dit qu'il n'était pas obligé de boire, mais qu'il aurait pu rester, que boire un verre après l'effort faisait partie de la vie de la campagne. » Pour toute réponse, Tarik le renvoie à un verset du Coran : *Le vin [...] est une abomination inventée par Satan. Écartez-vous en, pour réussir.*

Malgré tout, Monique s'en souvient, « il y avait des moments sympas ». Comme dans toutes les familles, les grands-parents font des gâteaux avec leurs petits-enfants, Mustapha accompagne Jean-Marc au jardin : « Il n'attendait pas que les grosses soient mûres pour les manger », sourit le grand-père. Même Mathilde ferme les

yeux quand Sara monte à l'étage jouer avec une vieille poupée, ce qui lui est d'habitude interdit par son père. Et puis un quatrième enfant voit le jour.

Pourtant, en novembre 2013, le couple annonce aux parents de Mathilde qu'ils vont aller « chez des amis, sur une île en Turquie ». Leur destination finale ne sera pas la Turquie, mais la Syrie. Ils partent accompagner l'avancée de Daech dans le pays. Leur dernier-né a 18 mois, Sara a 10 ans.

Un long silence

En mars 2019, Baghouz, le dernier bastion de Daech, s'effondre. La jeune Sara, qui a déjà traversé l'enfer (*voir encadré*), est enfermée dans le sinistre célèbre camp d'Al-

Hol. L'adolescente ne parvient à donner des nouvelles à ses grands-parents, par le biais de la belle-mère d'une de ses camarades de détention, que le 17 octobre 2019. Cette personne, une Lyonnaise, sera la première à dire à Jean-Marc et Monique où est leur petite-fille. Elle leur apprendra également la mort de leur fille, Mathilde, et de leurs six petits-enfants, près de huit mois après leur décès.

« Sara veut rentrer en France ! »

En novembre 2019, Sara arrive à faire parvenir une lettre à ses grands-parents. Puis une autre. Dans ces courriers, elle décrit la violence du lieu, l'absence d'humanité des gardiens kurdes. Le plus horrible reste sans doute ce qu'elle ne dit pas, mais que Jean-Marc et Monique devinent aisément à travers les lignes ou dans les rares messages enregistrés qui leur parviennent. Pourtant, malgré des démarches appuyées par leur conseil, l'opiniâtre Marie Dosé (*page suivante*) pour la faire rapatrier, rien ne bouge vraiment. De l'Élysée au quai d'Orsay, on reste sourd aux demandes de retour de Sara, orpheline et veuve à même pas 16 ans.

« Ça fait deux ans et demi qu'on se sent impuissants pour la faire revenir, lance Jean-Marc, entre colère et désespoir. Il faut qu'on en parle. Il y a plein de gens qui ne sont pas informés des conditions de détention de ces enfants et de ces mères. Quand ils en prennent connaissance, ils sont révoltés ».

L'agriculteur en retraite a donc fait le choix d'en parler. À force, il a fini par trouver une oreille chez quelques élus, dont Jean-Marc Bourel, maire de La Chabanne (*lire page suivante*). Ensemble, ils veulent mobiliser d'autres politiques pour que ces gamins français, oubliés comme Sara quelque part au fin fond de la Syrie, puissent enfin revenir. Le député de la première circonscription de l'Allier, Jean-Paul Dufrière, a fait parvenir une demande allant en ce sens au ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, le mois dernier.

« Je ne comprends pas pourquoi elle ne peut pas revenir, s'agace Jean-Marc. Elle n'a pas de haine envers la France, elle ne représente pas un danger pour le pays. Sara n'est pas partie volontairement, elle avait dix ans quand ses parents l'ont emmenée ! Aujourd'hui, elle exprime le désir de rentrer en France, et nous pouvons l'accueillir. » ■

(*) Les prénoms ont été changés.

Sara a vécu et continue à vivre l'enfer

CALVAIRE ■ Sara a connu l'horreur. Il n'y a pas d'autre mot. Son père occupait une place élevée dans l'organisation de Daech. Il était activement recherché ; l'ordre avait été donné de l'éliminer. En janvier 2019, alors que toute la famille est attablée, un commando kurde, d'après Jean-Marc, fait irruption dans la pièce et tire sur Tarik, le tuant sur le coup. Personne d'autre n'est visé.

Lors de la chute de Baghouz et de la déroute de Daech, en mars 2019, Mathilde et sa famille (six enfants, plus le couple formé par Sara et son mari, un garçon qu'elle a épousé de force le 5 février 2017, à l'âge de 13 ans et demi) trouvent refuge dans une maison. Sara et son conjoint vivent dans une tente, à côté, quand un avion de la coalition internationale, « un avion français », précise Jean-Marc, vise la bâtisse. Mathilde, la fille de Jean-Marc et Monique, et ses six enfants, dont le dernier qui avait une semaine, sont tous tués dans le bombardement. Les grands-parents avaient réussi à avoir Mustapha une dernière fois au téléphone, quelques mois auparavant. Il disait s'ennuyer de son grand-père. À l'évocation de ce souvenir, Monique fond en larmes. « C'est encore pas cicatrisé » murmure Jean-Marc, la voix cassée.

Le 17 mars 2019, le mari de Sara est abattu par un sniper. Sara, elle, est gravement blessée à la tête et au visage par un obus. Elle est emmenée dans un centre de secours, puis au camp d'Al-Hol, une prison à ciel ouvert de 70.000 personnes qui a vu succomber, rien que dans la seule année 2019, 300 enfants, terrassés par la maladie, le froid, ou la malnutrition. Dans ce camp où règne une extrême violence, ses grands-parents arrivent à lui envoyer régulièrement un peu d'argent par le biais de Western Union. Elle s'achète une tente pour 50 euros (elle devra s'en acheter une autre, une tempête ayant emmené la première) et peut faire quelques courses chez les commerçants autorisés à entrer dans l'enceinte. À Al-Hol, elle sera prise avec un téléphone clandestin, qu'elle enfouissait dans le sol. Les gardes kurdes mettront sa tente à sac. « Ils ont été jusqu'à uriner dans ses habits », s'indigne Jean-Marc.

En octobre 2020, après deux mois et demi passés dans « la prison noire » pour « déradicalisation » sans pouvoir donner de nouvelles, elle est transférée au camp de Roj. « C'est un peu mieux qu'à Al-Hol, il y a moins de monde et suffisamment de gardes pour maintenir un peu d'ordre », lâche Jean-Marc.

Aux dernières nouvelles, début août 2021, Sara était malade. ■

qui font vivement réagir

dossier

ACTION ■ L'avocate Marie Dosé essaye, depuis plus de deux ans, d'obtenir le retour de Sara et de sept autres enfants

« On crée les attentats de demain ! »

Marie Dosé, avocate, explique pourquoi il y a urgence à faire revenir les enfants emprisonnés dans les camps du nord-est syrien.

Propos recueillis par Christian Verdet

■ **Depuis combien de temps réclamez-vous le rapatriement de Sara ?** Depuis la chute de Baghouz, début 2019 ! On en est à plus de deux ans ! Rien que ce mois, j'ai écrit trois ou quatre mails à l'Élysée pour alerter sur son état. Je tiens à rappeler que cette gamine n'a pas choisi de partir en Syrie et qu'elle est en état de stress post-traumatique après avoir vu mourir ses parents et sa fratrie (*encadré page précédente*). Aujourd'hui, au camp de Roj, il y a une grosse épidémie avec fièvres, douleurs au thorax et des dysenteries. Je pense qu'il y a un gros problème avec l'eau. Et comme il fait 45 °C...

■ **Pourquoi un tel blocage de l'État français sur le rapatriement des enfants ?** La France se réfugie derrière la politique du cas par cas (*ci-dessous*), mais elle n'est même pas capable de l'appliquer ! Seuls 35 gamins ont été rapatriés. C'est un scandale qu'assume la France en refusant de rapatrier des enfants malades et orphelins.



BATTANTE. Marie Dosé est avocate au Barreau de Paris. Elle est partie prenante dans de nombreuses affaires (attentat de Karachi, mort du ministre Robert Boulin, assassinat de Sophie Toscani du Plantier).

Aujourd'hui, il reste 200 enfants et moins de 100 femmes françaises. Rien que dans mon cabinet, je m'occupe de huit enfants non rapatriés. C'est une honte de laisser périr cet enfant dans un camp alors qu'elle est dans un état physique et psychologique alarmant. C'est une page honteuse de notre histoire ! Qui est parfaitement assumée car ils savent exactement où elle est : quand la délégation française est allée arracher des enfants à leur mère - parce que j'appelle ça comme ça,

moi, ramener des enfants sans leur mère - (*le 13 janvier 2021, sept enfants dont les trois mères ont accepté de s'en séparer ont été rapatriés, N.D.L.R.*), la délégation française a laissé cette orpheline là-bas.

■ **Le fait que Sara soit majeure (depuis le 12 août dernier) peut-il compliquer son rapatriement ?** Je ne veux pas le croire ! Je ne veux pas croire que mon pays en soit arrivé là. Que parce que des orphelins sont majeurs, il faut les laisser croupir dans des camps. Sur cette question,

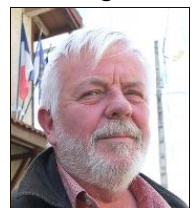
ils ont tellement fait preuve d'inhumanité et d'irresponsabilité en laissant ces enfants mourir dans les camps ; en rajoutant du traumatisme au traumatisme chaque jour, en toute connaissance de cause ! La fabrique des attentats de demain, voilà ce que l'on est en train de créer ! C'est le sujet le plus honteux de l'histoire de France de ces dernières décennies, et on aura rendez-vous avec cette histoire quand ces gamins auront 15-16 ans et qu'il faudra leur expliquer ce que leur pays a décidé pour eux.

■ **Comment voyez-vous la suite ?** Vous savez, en 1945 les Lorrains ont adopté 150 gosses des Lebensborn - association nazie dont le but était d'accélérer la création et le développement d'une race aryenne, N.D.L.R.-, ils ont adopté les gosses de l'ennemi ! De ceux qui ont tué leurs frères, leurs pères... Et aujourd'hui, on ne rapatrie pas l'équivalent de six classes de maternelle ? Ces rapatriements sont inéluctables de toute façon, ou alors Daech va aller plus vite que nous. Ça fait déjà deux fois qu'ils appellent les cellules à aller chercher tout le monde dans les camps. Si on laisse faire ça, on va repeupler l'État islamique ! ■

Jean-Marc Bourel, maire de La Chabanne, en avant-garde

Jean-Marc Bourel a décidé de mobiliser un maximum d'élus pour peser sur la décision de faire revenir Sara.

« La quasi-totalité des pays européens font revenir les enfants de Syrie, voire les adultes, et ça se passe bien », tonne Jean-Marc Bourel, maire de La Chabanne. De toute façon il n'y a pas à discuter sur ce point : la République est là pour ses enfants. On envoie bien des troupes quand il faut récupérer des otages ! »



COMBAT. Pour Jean-Marc Bourel, ramener les enfants de Syrie est un devoir de la République. cv

« Les petits élus ne sont plus écoutés par ceux de "là-haut" »

L'impétueux élu s'agace de « ces droits de l'enfant qui sont bafoûés ». Il dénonce « une situation que certains élus locaux ne comprennent pas, qui va à l'encontre des droits de l'enfant, malgré les soutiens des professionnels et des institutions. »

Alors, avec quelques élus des alentours, il a décidé d'agir : « Quand on ne peut plus jouer de ses droits, il faut taper du poing sur la table. » Jean-Marc Bourel a commencé par envoyer un courrier aux 39 communes de Vichy Communauté pour qu'elles les rejoignent dans le combat pour faire revenir Sara. Il a également commencé à contacter le bassin roannais.

« Et si ça ne suffit pas, on mobilisera la société civile. Nous, les petits élus, nous ne sommes plus écoutés par ceux de "là-haut". »

Christian Verdet

Une décision suspendue à un sondage ?

Le 5 avril 2019, nos confrères de *Libération* publiaient un article révélant que deux opérations de rapatriement concernant 250 Français devaient avoir lieu en février et en mars 2019.

« Actualisée jusqu'au 6 mars (2019) à 16 heures, la liste comporte quelque 250 noms, hommes, femmes et enfants confondus. Fait notable, les numéros de vol afférents ne sont renseignés que pour les 162 premiers noms, soit ceux répertoriés jusqu'à la date du 14 février (2019) », écrivait le quotidien dans ses colonnes.

Toujours d'après *Libération*, fin janvier 2019, le ministre de l'intérieur de l'époque, Christophe Castaner, déclarait même : « Ce sont des Français avant d'être des jihadistes ».

Le 31 janvier 2019, le premier ministre, Édouard Philippe, enfonçait le clou : « Est-ce qu'on préfère qu'ils soient dispersés, qu'ils rejoignent les rangs

de Daech ou qu'ils partent dans un autre pays pour continuer à fomenteur de tels actes ? »

Mais le 26 février 2019, Emmanuel Macron change de ton : « Il n'y a pas un programme de retour des djihadistes qui est aujourd'hui conçu ». Comprendre : « Pour l'instant, les djihadistes et leurs familles restent prisonniers où ils sont ».

La préférence au « cas par cas »

Que s'est-il donc passé pour que la France renonce

brutalement à ce retour programmé et lui préfère maintenant la doctrine du « cas par cas » ?

Le 28 février 2019, soit deux jours après les déclarations du Président, un sondage Odoxa-Dentsu Consulting pour *Le Figaro* et *France Info* révèle que 89 % des Français se disent inquiets d'un retour des djihadistes français. En ce qui concerne les enfants français, emmenés en Syrie et en Irak par leurs parents ou nés sur place, ce pourcentage at-

teint 67 %.

D'après ce sondage de 2019, l'opinion publique serait donc hostile à un rapatriement et, à l'époque, le chef de l'État devait gérer le mouvement des Gilets jaunes. A-t-il souhaité éviter de prendre une décision qui pouvait déplaire ? Depuis, il y a eu la crise du Covid, puis les manifestations anti pass sanitaire.

Aujourd'hui la pression des familles, de certains élus, mais également de hauts responsables de l'ONU, de plusieurs ONG et du coordonnateur des juges antiterroristes se fait plus forte en faveur d'un rapatriement.

Emmanuel Macron voudra-t-il changer d'avis sur le sujet en prenant une décision dont on ne cesse de lui répéter qu'elle est impopulaire ?

A moins d'un an d'une échéance présidentielle, la question mérite d'être posée. ■

Christian Verdet

➔ TÉMOIGNAGE



LAURENCE GEAI (*) ■ « Roj est près de la frontière turque. Ce camp, gardé par des Kurdes, est assez sécurisé par rapport à Al-Hol. Roj est divisé en trois parties : Roj 1, Roj 2 et Roj 3. À Roj 1, ce sont les femmes qui sont sorties de Raqqa, bien avant celles de Roj 2 et Roj 3 qui sont arrivées après

la chute de Baghouz, en 2019. Il y a des Françaises dans les trois sections. On a eu la chance de pouvoir rentrer dans le camp, c'était la première fois et on a pu voir les conditions de vie des Français dans Roj 2. Par rapport à Al-Hol, les conditions sont, entre guillemets, plus correctes, les tentes sont des vraies tentes fournies par l'UNHCR (Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) et celles qui peuvent se faire envoyer un peu d'argent ont des conditions de vie un peu meilleures. J'ai même été étonnée de la propreté. Mais je n'ai pas tout vu dans Roj, et ça reste un camp : des maladies circulent, les conditions d'hygiène sont pas super, l'eau est assez crade, il n'y en a pas assez d'ailleurs, et il fait très chaud. C'est compliqué, c'est une espèce de grande cage avec des tentes alignées, il n'y a pas d'activités pour les enfants, juste une ou deux heures de cours, c'est tout. Les enfants sont vraiment livrés à eux-mêmes, c'est assez troublant, d'ailleurs, de voir des gamins gambader dans ces camps. Ils n'ont rien à faire là. »

(*) Photojournaliste, photographe de guerre (Irak, Syrie, Centrafrique, Israël-Palestine). Laurence Geai a photographié les femmes et les enfants dans le camp de Roj, où est détenue Sara, pour le journal *Le Monde*, le 10 août dernier.

Propos recueillis par Christian Verdet